

INTENCIAL Gestion Privée II

Assurance-Vie & Capitalisation

Contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, multi-supports sous supervision luxembourgeoise.

OFFRE FINANCIÈRE

OPC**

Toutes classes d'actifs (OPC-Obligations, OPC-Actions, ...)

ETF

FONDS EURO*

FONDS STRUCTURÉS

SCPI

SCPI de rendement et SCPI de capitalisation

FID

Fonds interne dédié

OPCI

* Les investissements sur les supports euros sont aujourd'hui limités à 40% du capital investi sur APICIL Euro Select et APICIL Euro Flex.

** Dans le cadre du PEA : Liste OPC spécifiques, consulter les conditions générales du produit, valant note d'information

LES OPÉRATIONS DISPONIBLES EN LIGNE¹

Disponible Uniquement pour le CGP *En mode proposition*

Disponible pour ■ le CGP *en mode proposition* ■ le client

- ▶ **Souscriptions**
- ▶ **Versements**
- ▶ **Arbitrages**

- ▶ **Rachats**
(Partiel/Total)
- ▶ **Changements d'options***

- ▶ Changement de RIB ou d'adresse
- ▶ Actualisation de la connaissance client

*Uniquement en Assurance Vie : Arbitrages programmés, Versements Programmés

¹ Pour plus d'information, merci de vous rapprocher de votre interlocuteur commercial habituel

LES MODES DE GESTION DISPONIBLES



GESTION LIBRE & LIBRE SMART

Le souscripteur effectue librement sa sélection de supports et ses arbitrages avec l'aide de son CGP.



GESTION DÉLÉGUÉE & DÉLÉGUÉE SMART

Le souscripteur délègue à son CGP les arbitrages entre les supports et la mise en place d'options d'arbitrages programmés, ainsi que la sélection des fonds sur lesquels les versements seront investis.



GESTION MULTIPOTCHES

Le souscripteur sélectionne une orientation de gestion permettant de combiner au sein d'un même contrat un mode de gestion Libre ou Déléguée et une Gestion Sous Mandat gérée par des sociétés de gestion de renom.



GESTION PILOTÉE

Le souscripteur sélectionne une orientation de gestion. APICIL Life met en œuvre l'orientation de gestion choisie grâce aux recommandations d'une société de gestion.

</div

INTENCIAL Gestion Privée II

Assurance-Vie & Capitalisation

CARACTÉRISTIQUES COMMUNES À L'ENSEMBLE DES MODES DE GESTION

DURÉE DU CONTRAT :

Déterminée (*égale ou supérieure à 8 ans*)
ou viagère

FRAIS SUR VERSEMENTS :

4,50 % maximum

VERSEMENT INITIAL :

20 000 € (*hors gestion Dédiée*).

VERSEMENTS LIBRES :

5 000 € (*hors gestion Dédiée*).

RACHAT PARTIEL :

5 000 € minimum
(*hors gestion multipoches, 500 € min./orientation*)

AVANCE :

A partir de 6 mois et sous réserve d'acceptation par APICIL Life (*incompatible avec les arbitrages programmés et les rachats partiels programmés*)

Versement Maximum dans le cadre du PEA :

150 000 €

Mode de gestion Caractéristiques	GESTION LIBRE & LIBRE SMART (5 000 € min. résiduel sur contrat)	GESTION DÉLÉGUÉE & DÉLÉGUÉE SMART (5 000 € min. résiduel sur contrat)	GESTION MULTIPOCHE	GESTION PILOTÉE (5 000 € min résiduel sur contrat)	GESTION DÉDIÉE* FID Fonds Interne Dédié
FRAIS DE GESTION	1% max./an du capital constitué, pour les supports Euros et UC Libre SMART : 1,80% sur les UC	Support Euros : 1% max./an Supports UC ¹ : 1,90% max./an Déléguée SMART : 2,70% sur les UC	POCHE LIBRE OU DELEGUEE : Frais de gestion identique à la Gestion Libre ou Déléguée POCHE GESTION SOUS MANDAT : +0,70% max. par an 5 sociétés de gestion sont disponibles (nous consulter)	Support Euros : 1% max./an Supports UC : 2 % max./an 3 sociétés de gestion sont disponibles (nous consulter)	Support Euros : 1% max. Support FID : 2% max.
FRAIS D'ARBITRAGE* *Arbitrage digital gratuit (UC vers UC / Euros vers UC)	Arbitrage libre* : 1% max. du montant désinvesti (50 € min) Arbitrages programmés : 0,50% max. du montant désinvesti	Arbitrage libre* : Gratuit Arbitrages programmés : 0,30% /arbitrage	POCHE LIBRE OU DELEGUEE : Frais de gestion identique à la Gestion Libre ou Déléguée Arbitrage (hors supports composant l'orientation) 500€/orientation	Arbitrage libre* : gratuit Changement d'orientation de gestion : 1% max. du montant racheté, si investissement vers des supports différents de ceux composant l'orientation de gestion clôturée	Arbitrage libre*: - de ou vers un support en euros : 1% du montant désinvesti (50 € min) - au titre de la gestion Dédiée : gratuit
MONTANT MINIMUM DES VERSEMENTS	Initial : 20 000 € et 500 € / support Versement Libre : 5 000 € (100€ min/support) Programmés : 300€ mensuels 1 000€ trimestriels 2 000€ semestriels 3 000€ annuels (et 100 € /support)	Initial : 20 000 € et 1 000 € / support Versement Libre : 5 000 € (100€ min/support) Programmés : 300€ mensuels 1 000€ trimestriels 2 000€ semestriels 3 000€ annuels (et 500 € /support)	POCHE LIBRE OU DELEGUEE : Montant identique à la Gestion Libre ou Déléguée POCHE GESTION SOUS MANDAT : Initial : 5 000 € Programmés : 500 €	Initial : 20 000 € et 1 000 € /support Versement Libre : 5 000 € (100€ min/support) Programmés : 300 € mensuels 1 000 € trimestriels 2 000 € semestriels 3 000 € annuels (et 500 € par support)	Initial : 150 000 €
RACHATS PARTIELS PROGRAMMÉS MINIMUM	500 € minimum	500 € Minimum	/	500 € minimum	/

¹ ou 1,60% max par an sur les supports UC + frais de surperformance (défini par le souscripteur entre 3 et 15%) égaux à 10% de la différence positive nette entre la performance nette annuelle observée sur l'ensemble des UC investies sur le contrat et le seuil choisi (4% max. par an).

GARANTIE COMPLÉMENTAIRE DÉCÈS

La garantie « plancher » peut être souscrite dès lors que le souscripteur est âgé de plus de 18ans et de moins de 70 ans au moment de la souscription.

S'agissant des supports en UC, l'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur.

Les sommes investies sur les supports en unités de compte ne sont pas garanties mais sont sujettes à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Les sommes investies sur les supports en euros des contrats INTENCIAL Gestion Privée II (VIE ou CAPITALISATION) sont garanties en capital net de frais sur versements, minorée chaque année des frais de gestion prélevés sur le contrat.

« Le document d'information clé du contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ainsi que les documents d'informations clés/documents d'informations spécifiques et/ ou les documents d'informations clés pour l'investisseur (ou notes détaillées) des supports en Euros et/ou en Unités de compte sont disponibles sur simple demande auprès de votre Conseiller et/ou sur le site officiel de l'AMF www.amf-france.org et/ou sur le site www.mesdocumentspriips.fr/apicil »

APICIL Life est le nom de la succursale française de The OneLife Company S.A., entreprise d'assurance sur la vie de droit luxembourgeois dont le siège social se trouve au 38, Parc d'Activités de Capellen à L-8308 Capellen, Grand duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B n°34.402, au capital social de 50 200 525 €. Succursale pour la France : 51 rue de Londres, Paris 8ème, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro RCS 878 395 169